

Projet de compte rendu du débat national sur l'école
LYCEE Ph. Lamour Nîmes
(pour réaction des participants avant envoi)

Samedi 13 décembre 2003 (9h -12h)

Etaient présents :

12 élèves

4 parents (non représentants des Fédérations de parents d'élèves)

21 enseignants

1 personnel du GRETA

Organisation :

2 commissions, centrées toutes les deux sur les deux premiers domaines du questionnaire :

- Définir les missions de l'école
- Faire réussir les élèves

Mardi 16 décembre 2003 (13h 30 -16h 30)

Etaient présents :

20 élèves

0 parent

40 enseignants

2 conseillères d'orientation

Organisation :

3 commissions, centrées toutes les trois sur le troisième domaine du questionnaire :

Améliorer le fonctionnement de l'école

Compte rendu des débats en commissions

Préalable : Quelle place accorder à ce débat par rapport à la future loi d'orientation ?

Des perspectives sont déjà largement données dans le cadre des orientations budgétaires.

Ainsi le compte-rendu, en date du 28 octobre 2003, de l'audition par la commission des finances des ministres L. Ferry et X. Darcos (distribué aux participants à la commission) éclaire de façon précise ces orientations : poursuivre la décentralisation, développer l'autonomie des établissements, optimiser le temps de travail des enseignants (globaliser leurs services, annualiser leur temps de travail, mettre en place de la bivalence en collège, réduire le nombre d'enseignants et de personnels administratifs), réduire le temps scolaire des élèves, etc.

L'école est néanmoins une préoccupation de la nation et mérite donc un large débat, même si les délais qui lui sont accordés ne permettent pas de croire à son impact sur le contenu de la future loi d'orientation.

Le lycée doit-il préparer à la vie active ? (question 2)

Cette question a été soulevée par un parent face aux difficultés rencontrées par les jeunes dans la recherche d'un emploi, s'insérer professionnellement pour entrer dans la société leur semblant être prioritaire. L'enseignement prépare-t-il vraiment à la vie, à la sortie de l'élève dans la vie active ?

Plusieurs enseignants précisent que, selon eux, **le lycée d'enseignement général n'a pas pour objectif le débouché direct sur un métier** mais qu'il prépare à des études universitaires et que les orientations se feront surtout à ce niveau. Il doit alors viser l'acquisition de connaissances qui permettent à l'élève de se construire en tant qu'individu, d'acquérir une liberté de pensée, un esprit critique. Ceci est d'autant plus important que les modifications de la société, l'évolution du monde du travail nécessiteront une grande adaptabilité (être capable de changer plusieurs fois de métier au cours de la vie).

Le Bac peut être un atout pour la recherche d'emploi, mais ce n'est pas l'objectif d'un Bac général ou technologique. Par contre les lycées professionnels ont pour objectif une préparation à l'entrée dans le monde professionnel. A noter que dans le cadre d'un éventuel partenariat avec l'entreprise, celle-ci ne doit pas imposer sa logique marchande.

Les différentes filières et l'orientation scolaire (question 10 et 6)

Les élèves évoquent des insuffisances au niveau de l'information sur l'orientation scolaire mais précisent que c'est surtout l'élève qui doit être curieux et faire sa propre recherche.

Les parents signalent que l'école décourage parfois les jeunes lorsqu'ils font des choix délibérés d'orientation (ainsi un élève qui décide de redoubler sa classe de première pour renforcer ses connaissances perd le bénéfice de sa note de français !).

Des enseignants insistent sur le droit à l'erreur que chacun doit avoir. **Des passerelles entre les différentes filières doivent permettre de changer d'orientation**, celle-ci se faisant trop fréquemment par défaut.

Un consensus s'exprime sur le fait que les établissements doivent avoir un pôle renforcé sur un domaine (ex. médico-social), mais garder une ouverture sur d'autres filières ou options. **Il faut éviter des établissements trop spécialisés ou les établissements "ghettos"**.

Faut-il enseigner toutes les matières jusqu'au bac (par exemple maths en L ou langues en S) ?

Les études ont-elles pour seul but de former à un métier qu'on n'exercera peut-être pas toute sa vie ? (voir par exemple le choix de l'Allemagne où l'orientation professionnelle est basée sur l'offre et la demande). La majorité des enseignants préfère un enseignement plus général qui permet une meilleure adaptation dans le long terme. Les élèves ont besoin d'avoir un bagage culturel sinon ils risquent de subir leur vie professionnelle. Il faut toutefois leur permettre de continuer à se former même après l'entrée dans la vie active.

Il n'est pas question de nier le rôle de l'école dans l'intégration sociale de l'individu, mais sa mission essentielle est d'ordre culturel et civilisateur et non de règlement des problèmes sociaux. Former les citoyens de demain reste son rôle fondamental, ce qui pose le problème de la formation des maîtres et de leur recrutement.

Conseils de classes et orientation.

Des enseignants évoquent le sentiment d'un suivi de moins en moins satisfaisant des "propositions" de l'équipe enseignante lors des conseils de classe (problème des quotas imposés par le rectorat /ministère). Les professeurs se demandent alors quel est leur rôle exact puisque leurs avis n'est pas écouté.

Problème des options et des choix imposés aux élèves.

Les options en 2nde ne sont pas une découverte mais déjà une pré-orientation, voire une sélection. Certaines sont ensuite abandonnées et on déplore le gâchis, d'autres sont des filières déguisées (alors, pourquoi ne pas rétablir les filières ?). Les élèves souhaitent retarder au contraire le choix d'une série à la fin de la classe de 1^{ère} (une 1^{ère} polyvalente...).

La filière L semble en crise profonde. Ainsi, la section L par exemple ferme la porte aux maths. L'option lourde artistique réservée à la série L entraîne souvent de grandes difficultés dans les disciplines littéraires de ces élèves spécialistes. Ne pourrait-on pas séparer les options artistiques de la filière L ou renforcer et diversifier les contenus d'enseignement de cette filière ?

L'idée d'un système de menu, de bac à la carte où l'élève pourrait choisir par modules ses matières et ses coefficients semble très séduisante, mais cela pose des problèmes de faisabilité et d'éclatement du groupe classe (modèle existant sous certaines formes en Grande-Bretagne, aux USA ou en Allemagne....).

Le sens des contenus d'enseignement et les différentes disciplines (question 5)

Des élèves semblent avoir du mal à donner du sens aux études et regrettent qu'il n'existe pas assez de lien fait par leurs enseignants entre les disciplines... Des enseignants évoquent également un morcellement trop important entre les disciplines qui ne permet pas toujours aux élèves de donner du sens à ce qu'ils font. Il faut **développer les points de rencontres entre les disciplines** tels que les Travaux Personnels Encadrés ou encore l'Education Civique, Juridique et Sociale qui pourrait être abordée par des regards croisés de plusieurs disciplines. Le risque de voir se réduire le temps à consacrer aux programmes est toutefois signalé par des enseignants.

Une élève illustre l'intérêt de certains enseignements qui permettent une ouverture sur plusieurs domaines de connaissances (l'histoire de l'art par exemple).

La mission d'éducation à la citoyenneté de l'école (question 1)

La notion d'éducation à la citoyenneté a été abordée : quel citoyen veut-on former ? Une réponse est avancée dans les termes suivants : « **faire des élèves des acteurs de leur vie et non des consommateurs** ».

Une interrogation est toutefois soulevée par un enseignant : « ne fait-on pas porter aux jeunes un idéal que nous n'avons peut-être plus nous-mêmes, en tant que parent ou enseignant ? ».

Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ? (question 3)

L'égalité des chances entre les élèves n'est pas une réalité.

Il existe des inégalités entre les établissements scolaires, avec des établissements de "luxe" et des établissements "ghettos" (1 collège sur 12 a une population de 50% d'élèves de CSP favorisées et un collège sur 5 a une population défavorisée de 60%).

On observe également que l'hétérogénéité sociale et scolaire au lycée (répartition des élèves dans les différentes formations ou séries, par exemple) découle de ce qui se passe au collège. Quels élèves vont au lycée général ? quels élèves vont au lycée professionnel ?

La répartition géographique des élèves et des collèges, l'existence d'établissements "ghetto" sont sources d'inégalité entre les élèves, ce qui est contraire au principe républicain d'égalité. L'école reproduit les inégalités sociales (carte scolaire). Ce problème d'inégalité n'est pas un problème d'école mais de politique urbaine (de société).

Les structures mises en place pour aider les élèves en difficulté ne donnent que des résultats partiels.

Est-ce la faute des enseignants ? Une élève venant d'une zone sensible attribue les difficultés des élèves au fait que les enseignants s'occupent des meilleurs et négligent les plus faibles. Affirmation contredite par les enseignants, certains estimant au contraire attacher toute leur énergie aux élèves en difficulté au détriment des autres.

La réussite des élèves est aussi liée à la stabilité de l'équipe pédagogique en zone difficile, or ces équipes changent souvent....

Faut-il séparer les bons des mauvais, sous peine de créer un sentiment d'exclusion ? Certains élèves se complaisent dans le rôle du mauvais élève, qui semble les valoriser mais ils sont en fait sur la défensive !

Qui sont les "bons", qui sont les "mauvais" ? Est-ce que ce sont obligatoirement les élèves de "banlieue" ? Il s'en suit un débat sur **la carte scolaire qu'il convient de rééquilibrer.**

Certains demandent l'implantation de classes d'élite dans les zones sensibles. Faut-il lever le poids des classes à profil ? ex. classes européennes (jeu des dérogations).

Un enseignant propose que l'on mette les élèves en difficulté dans des classes à faibles effectifs avec plus de moyens, quitte à surcharger les autres.

Un autre propose que l'on supprime les dérogations et les subventions aux établissements privés. L'accès à l'enseignement privé fausse le système et accentue les inégalités. Les propositions ne font pas l'unanimité...

Les rôles respectifs de l'Etat et de la Région (question 18)

Les Régions assument déjà certaines responsabilités. Depuis que la gestion des lycées a été transférée de l'état aux régions, les conditions matérielles se sont globalement améliorées, mais avec toutefois de très grandes inégalités d'une région à l'autre. Les décisions concernant les formations professionnelles sont également du ressort de la région, ce qui pose un certain nombre de problèmes en limitant l'ouverture de formations (BTS par exemple) ou la création de diplômes régionaux (DEUST par exemple) aux priorités définies par la politique régionale.

Il ressort du débat que c'est l'état qui doit gérer les diplômes et concours pour garantir une uniformité nationale et décider des types de formations à ouvrir ou développer dans la mesure où un certain nombre de professions nécessitent une planification sur le long terme et en fonction de besoins nationaux (médecins, infirmiers, enseignants etc.). L'école doit préparer à des diplômes reconnus nationalement, qui ouvrent aux jeunes des possibilités variées et non les enfermer dans des formations locales.

Le recrutement des personnels doit être national. Il faut des personnels titulaires et non des emplois précaires recrutés par les chefs d'établissement (par exemple pour la maintenance informatique).

En résumé, les participants pensent qu'**il ne faut surtout pas plus de décentralisation** (il y en a déjà trop !) et ne souhaitent pas de déconcentration dans la gestion des personnels. **L'école doit rester nationale, les horaires ainsi que les recrutements doivent demeurer nationaux.**

On remarque des dysfonctionnements dans l'affectation des personnels enseignants : TZR sans poste ou classes à lourd effectif... L'emploi de vacataires doit être limité.

L'autonomie des établissements (question 19)

L'autonomie des établissements présente de gros dangers. Ainsi, lorsque les programmes proposent un choix dans des fourchettes horaires, les choix se situent très souvent sur la fourchette basse pour gagner en souplesse dans d'autres domaines. Le recours à des contractuels se généralise de plus en plus pour répondre à des besoins ponctuels, en particulier dans les lycées professionnels. Des pressions fortes s'exercent sur les chefs d'établissement pour qu'ils recherchent des partenariats, y compris financiers, avec des structures privées. L'idée d'un traitement différent des établissements selon les publics d'élèves accueillis est également un principe très discutable.

L'autonomie actuelle est en fait un leurre total. Ainsi par exemple, on demande au CA de prendre ses responsabilités en autorisant ou non le chef d'établissement à recruter des assistants d'éducation mais lorsque la décision n'est pas conforme aux attentes du pouvoir politique, on sanctionne l'établissement en l'obligeant à fonctionner avec moins de personnels. De même, la part fixe du budget des établissements diminue et on demande de présenter un projet d'établissement qui justifiera l'attribution de moyens complémentaires ... s'il s'inscrit dans les orientations prioritaires de l'institution ! **Les notions de projet et de contractualisation sont de véritables pièges pour les établissements.**

L'évaluation des établissements est une question difficile. Certes il est normal de chercher à évaluer l'efficacité d'un système, mais dès que cela touche à la formation et à l'éducation le seul critère des résultats au Bac semble insuffisant. L'éducation implique des effets sur le long terme, difficiles donc à évaluer.

Les moyens de fonctionnement (question 20)

Concernant l'informatique, il y a un gaspillage monumental. Des sommes importantes sont dépensées chaque année pour acheter des ordinateurs, alors qu'aucun personnel titulaire spécialisé n'est employé pour gérer ce parc informatique ! **Un administrateur de réseau qualifié est indispensable dans chaque lycée.** La gestion de la pénurie des moyens doit cesser, tout d'abord en ne supprimant pas les postes existants et en créant des postes d'ingénieurs réseau titulaires.

Concernant la reprographie, une seule photocopieuse à usage pédagogique pour un lycée de 1350 élèves est nettement insuffisante.

Des moyens supplémentaires doivent être également engagés

- pour aider les enseignants en difficulté face à la gestion de certaines classes et les inciter à intervenir et rester dans les établissements situés en zone sensible,
- pour attribuer des bourses suffisantes aux élèves afin d'améliorer l'égalité des chances.

La vie scolaire (question 21)

La discussion fait émerger la nécessité de prévoir **un temps de pause suffisant à l'heure du midi.** La reprise des cours à 13h oblige les élèves et les professeurs à une course contre la montre et ne permet aucune ouverture sur d'autres activités que les cours. Les clubs du Foyer socio-éducatif pourraient se développer dans ces créneaux ainsi que certaines activités de l'association sportive. Les élèves évoquent également les conditions peu propices à une alimentation équilibrée que constituent de tels horaires, d'autant que le gain de temps au niveau des transports entre 17h et 18h n'est pas très évident.

Concernant la question sur **les métiers de l'éducation**, une réponse s'impose : mieux les articuler certes mais surtout **maintenir ces différents métiers et non les supprimer !** De plus, il semble important que les chefs d'établissement restent des anciens enseignants plutôt que de devenir des « gestionnaires de ressources humaines » comme cela est le cas dans certains pays.

LES PRIORITES DEGAGEES PAR LES COMMISSIONS

L'ECOLE EST UN SERVICE PUBLIC ET DOIT DONC RESTER NATIONALE pour éviter des disparités importantes entre les régions. Les diplômes doivent être nationaux et non régionaux.

Le principe d'égalité de l'école républicaine doit être défendu et réaffirmé. Tout le monde déplore les inégalités à l'école. L'école reflète les inégalités de la société mais ne peut en être seule responsable ; la sectorisation, la carte scolaire, l'école privée faussent le principe d'égalité. Des moyens doivent être mis en place pour sortir de la ghettoïsation de certains établissements et de certaines voies et filières. Il faut lutter contre la hiérarchisation des séries et l'irréversibilité de l'orientation.

La première mission de l'école est de former un citoyen, avec une bonne culture générale favorisant son "autonomie" face à un monde qui change et auquel il devra s'adapter.

Le lycée doit plutôt privilégier la culture générale nécessaire à l'éducation de l'homme et au progrès de la démocratie. Le rôle du lycée n'est pas de préparer à la vie professionnelle, mais à l'enseignement supérieur à qui échoît ce rôle.

Note sur l'ambiance :

Les personnes qui ont participé aux débats l'ont fait avec intérêt, mais sans illusion sur la prise en compte de leur réflexion par le ministère.

Il est regrettable que les parents aient été autant absents du débat : contraintes professionnelles, désintérêt ou manque d'habitude de participer à la vie de l'établissement ?